

Division des élèves et de la scolarité

Belfort, le 9 décembre 2021

Affaire suivie par :
Laurence BEURIER
Tél : 03 84 46 69 32
Mél : ce.des.dsden90@ac-besancon.fr

L'inspectrice d'académie
Directrice académique des services de l'éducation
nationale

4 place de la Révolution Française – CS 60129
90003 Belfort cedex

à

Mesdames et messieurs les principales et
principaux de collège
Mesdames et messieurs les principales
adjointes et principaux adjoints de collège

Madame la proviseure et messieurs les
proviseurs de lycée
Mesdames les proviseures adjointes et
messieurs les proviseurs adjoints de lycée

Mesdames les directrices et messieurs les
directeurs d'école élémentaire
s/c de mesdames et messieurs les
inspectrices et inspecteurs de l'éducation
nationale

Objet : prix collectif de l'éducation citoyenne

L'école a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Pour la deuxième fois dans le département, l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM 90) en collaboration avec l'éducation nationale organise le prix collectif de l'éducation citoyenne destiné à récompenser dans les écoles, collèges et lycées des classes ou groupes d'élèves pour la réalisation d'actions relevant du champ de la citoyenneté : amélioration du cadre de vie, actions écologiques, animation culturelle, parité et égalité hommes-femmes.

Trois projets seront valorisés par catégorie : trois pour les écoles, trois pour les collèges et trois pour les lycées.

Les établissements intéressés sont invités à en faire part à la division élèves et scolarité (ce.assist-des.dsden90@ac-besancon.fr) avant le 27 janvier 2022. L'antenne départementale de l'ANMONM se tient à disposition pour toute aide dans la construction.

Contacts : - M. Claude ALBRECHT : claudealbrecht@orange.fr - Tél. : 06 85 15 49 60
- Mme Claude-Annie GALLAND : caga16@aol.com - Tél. : 06 66 68 08 27

Les projets définitifs seront à adresser à la division élèves et scolarité accompagnés du dossier de candidature ci-joint pour le 11 avril 2022. Le jury départemental se réunira avant le 29 avril 2022 et le jury national au début du mois de mai suivant.

La distribution des diplômes et des récompenses donnera lieu à une manifestation qui se déroulera avant la fin de l'année scolaire. Le projet lauréat de chaque catégorie sera proposé à la sélection nationale.

Je vous remercie de votre engagement pour la promotion de la citoyenneté et du civisme.


Mariane TANZI